



Charte 2019 de la Cigogne

La Cigogne est une monnaie locale et solidaire du Sud Alsace qui facilite les échanges de proximité par la réappropriation citoyenne des mécanismes monétaires. Elle est en lien avec le monde à travers des expérimentations de même type. Les personnes, les collectivités et les producteurs de biens et services qui la portent sont engagés :



Pour une économie plus humaine

- Elle est un outil de réappropriation de l'économie par l'homme.
- Elle facilite la qualité de vie, les échanges entre les personnes, renforce les liens entre les producteurs et les consommateurs.

Ainsi la création monétaire incombe à la collectivité et non à des intérêts privés.



Pour une économie plus respectueuse de l'environnement

- Elle met en avant les circuits courts moins énergivores.
- Elle favorise une économie circulaire par la récupération, la réparation et le recyclage.

Ainsi la Cigogne limite l'épuisement des ressources.



Pour une économie locale dynamisée

- Elle soutient des producteurs de biens et de services engagés dans une démarche de responsabilité sociale et environnementale.
- Elle aide à préserver et développer des emplois locaux, et à soutenir des initiatives économiques locales.

Ainsi l'économie locale engagée est davantage soutenue et valorisée.



Pour des pratiques démocratiques, coopératives et solidaires

- Toute personne physique ou morale adhérant à la Charte peut participer à son organisation, notamment au comité de pilotage. Le comité de pilotage est un organe garant du bon fonctionnement de la Cigogne à partir de prises de décision basées sur le consentement.
- Elle permettra de soutenir des initiatives éthiques et solidaires via un fonds solidaire spécifique qui sera créé à terme.

Ainsi la Cigogne est un moyen de démocratie active, pour reconsidérer la notion de richesse, de produire et consommer équitablement.

En conclusion, la Cigogne est un outil pour faciliter la transition vers un monde respectueux de l'humain et de l'environnement.